

## Pierre Werner, La science économique au service de notre vie intellectuelle et de notre économie nationale (Décembre 1939)

**Légende:** En décembre 1939, Pierre Werner publie un article dans la revue de l'Association catholique des étudiants luxembourgeois Academia. Il examine quel apport la science économique peut avoir à la vie intellectuelle et à l'économie nationale.

**Source:** Académia. Décembre 1939, n° 2-3. Luxembourg: Association catholique des étudiants luxembourgeois. "La science économique au service de notre vie intellectuelle et de notre économie nationale", auteur: Werner, Pierre , p. 112-114.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/pierre\\_werner\\_la\\_science\\_economique\\_au\\_service\\_de\\_notre\\_vie\\_intellectuelle\\_et\\_de\\_notre\\_economie\\_nationale\\_decembre\\_1939-fr-21624f3b-0ffb-49ca-9f4a-bdd0c5ef7f6d.html](http://www.cvce.eu/obj/pierre_werner_la_science_economique_au_service_de_notre_vie_intellectuelle_et_de_notre_economie_nationale_decembre_1939-fr-21624f3b-0ffb-49ca-9f4a-bdd0c5ef7f6d.html)

**Date de dernière mise à jour:** 19/12/2013

PIERRE WERNER

## La science économique au service de notre vie intellectuelle et de notre économie nationale

„Panem nostrum quotidianum da nobis hodie”.

*En face de la science économique l'intellectuel catholique se trouve souvent un peu désemparé. Il y a d'abord l'embarras qu'il éprouve à déterminer la part de son activité qu'il réservera à la vie terrestre et celle qu'il accordera à la vie surnaturelle. Tous, à de certains moments et en face de certains problèmes, nous ressentons cet embarras. Des raisons historiques surtout viennent aggraver ses hésitations. L'économie politique, traitant des rapports économiques et par là des rapports de puissance, est une science délicate, chargée de passions humaines. L'économie politique classique, celle qui a édifié la charpente harmonieuse de la science, a pratiquement servi de programme à un système philosophique et de défense à des égoïsmes sociaux. Pour le comprendre, partons de la définition de l'économie politique! Elle se propose d'étudier comment se produisent, circulent et se répartissent les richesses. Le problème fondamental en cause se résume comme ceci: Dans notre système économique basé sur la division du travail, à l'aide de quelles institutions l'homme peut-il satisfaire le plus grand nombre de besoins de la manière la plus normale, avec le moindre effort? Satisfaction pour le plus grand nombre possible d'individus, précisera l'économiste témoignant de préoccupations sociales. Pour couronner la définition, l'économiste catholique y ajoutera ceci: le tout sans violer de loi naturelle ou divine. Ces réserves expliquent le mal-entendu. L'économie politique est une science qui a des lois comme les autres. Nous les subissons tous les jours, par exemple la loi fondamentale de l'offre et de la demande. Ce sont des lois naturelles. Cela ne signifie nullement qu'elles soient nécessairement bonnes. Procédant des idées de Jean-Jacques Rousseau, certains économistes et des plus célèbres, ravis d'avoir dégagé des lois dans un domaine qui semblait les exclure, enseignaient que pour en subir tout l'effet bienfaisant, il ne fallait que les laisser agir, les abandonner à elles-mêmes, que „l'état de nature” en économie aussi était le meilleur. Les lois naturelles sont logiques et il serait illogique de ne pas*

*leur laisser libre cours, tant qu'elles n'entraînent pas d'inconvénients moraux ou sociaux. Mais l'homme dirige les lois naturelles et les fait servir pour son plus grand bien. Que serait l'action du radium abandonné à lui-même? Il faut donc étudier l'homo oeconomicus, mais ne jamais oublier qu'il n'est qu'une fiction isolée pour les besoins du raisonnement scientifique. Dans la pratique économique il ne peut être séparé de l'homme moral et social.*

*Ceci dit, nos hésitations peuvent tomber et cette mise au point nous met à l'aise pour étudier quel pourra être l'apport de la science économique à notre vie intellectuelle et à notre équipement économique. L'économie politique pure ou doctrinale enrichira l'une et l'économie politique appliquée l'autre.*

*J'insiste d'abord sur la valeur éducative de l'économie politique pure. Celle-ci traite des principes économiques généraux, analyse les notions économiques telles que la valeur, le prix, le capital, le profit, la rente, pour ne citer que celles-là. C'est un enseignement quasi philosophique de nature à enrichir singulièrement l'esprit. Il y a une pensée économique comme il y a une pensée juridique, médicale ou littéraire, c'est-à-dire une certaine façon de systématiser et de juger les phénomènes qui se déroulent sous nos yeux. La formation économique donne la vue d'ensemble sur les faits économiques, leurs relations et leurs répercussions. L'agriculteur, le commerçant, l'industriel sans formation économique ne saisissent qu'une partie de la réalité économique, celle relative à leur propre production. L'économiste voit les activités humaines si variées qui se compensent, les produits qui s'ébranlent et se mettent en marche d'innombrables points du globe à la recherche de la satisfaction adéquate des besoins, cet admirable tissu d'échanges qui enveloppe notre planète. Il n'en saisit que mieux les incidences politiques. Dans cet ordre d'idées on n'a peut-être pas suffisamment insisté sur l'utilité d'une certaine formation économique pour l'historien. L'histoire de la civilisation se base en grande partie sur des données économiques, dont la connaissance confrontée avec les principes généraux permet une interprétation plus adéquate. Surtout la pensée économique est l'alliée naturelle de la pensée juridique, affinité qui se révèle extérieurement par la constatation que dans beaucoup de pays les deux sciences sont enseignées dans les mêmes facultés. Dans les grandes affaires commerciales il y a presque toujours des données économiques qui peuvent échapper à l'avocat ou au juge. Des lois ou des jugements anti-économiques sont des hérésies. On voit que pour la plupart des intellectuels une certaine formation économique est un complément heureux de leur éducation.*

*Pratiquement que faut-il faire dans notre pays? L'économie politique est une pièce*

essentielle des humanités modernes. Dans le programme de nos écoles industrielles et commerciales, elle figure encore trop à titre de branche accessoire. Il faudrait rénover tout cet enseignement, car il apprend à réfléchir. Certaines branches, devenues d'ailleurs sciences autonomes, devraient être traitées à fond, vu leur importance pratique. Je parle des finances publiques et privées, de l'économie sociale. Dans le programme des écoles professionnelles, notamment de l'école agricole, l'économie politique est à sa place. Les étudiants en Droit devraient approfondir la matière économique et dans les examens les interrogations sur l'économie politique seraient à confier à un économiste. Je n'irai pas jusqu'à préconiser l'introduction de l'économie politique dans les programmes de nos gymnases ou lycées. Ils ne sont déjà que trop surchargés. Et pourtant il est regrettable qu'on puisse sortir d'un établissement de cette sorte sans connaître par exemple la nature et la fonction des valeurs mobilières dont peut-être un jour on composera sa fortune. Par des conférences ou des cours publics on pourrait remédier partiellement à cet inconvénient. C'est le moment de regretter que nous n'ayons pas de société d'économie politique qui puisse patronner tous les efforts faits dans ce sens. Nous avons rarement l'occasion d'entendre des économistes à Luxembourg. La société d'économie politique se chargerait de les inviter. Avec l'appui des pouvoirs publics elle pourrait compléter le choix encore mince d'ouvrages d'économie politique qu'on trouve dans notre bibliothèque nationale, créer un prix de littérature économique. Groupant dans son sein des hommes d'affaires et des économistes, elle pourrait discuter les problèmes économiques et financiers qui se posent dans notre pays. Ce serait un premier pas vers un conseil économique qui pourrait faire fonction d'organe consultatif du législateur pour les problèmes généraux qui touchent à l'économie nationale.

Il faut qu'en économie aussi, nous catholiques, allions de l'avant. Les organismes économiques et financiers sont une partie de la création qui doit glorifier Dieu. Faisons-les servir à ce but malgré toutes les apparences contraires. Pour cela ayons la foi profonde et réaliste des moines du Moyen-Age, qui d'une main vigoureuse conduisaient la charrue et défrichaient les forêts! Et n'oublions pas qu'il faut d'abord connaître à fond la réalité économique pour la réformer avec succès au point de vue social.

En ces temps troublés, il y a même une leçon optimiste et consolante qui se dégage de l'étude de la science économique. Car elle apprend que l'équilibre économique, à tout moment troublé, tend malgré tout sans cesse à se rétablir. L'économie tend vers l'équilibre. Alors, ayons confiance!